

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10 - 2023

Séance du : 14 Mars 2023

Nombre de conseillers:

En exercice : 14  
Présents : 9  
Votants : 11

L'an deux mille vingt trois le 14 Mars à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

**Etaient présents :**

BEAUMEL Jean-Paul, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, STORNI Cécile

**Excusés ayant donné pouvoir :** GAUDIN-LEVERT Natacha donne pouvoir à STORNI Cécile, LIOTHIER Céline donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul

**Absents Excusés :** ALLEGRE Sophie, BLAZEVIC Harry, GRANGÉ David

**Date de convocation :** 08/03/2023

**Date d'affichage :** 08/03/2023

**OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL**

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Maire de la Commune de Lavoûte-sur-Loire, propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du :

- 6 Février 2023

Le conseil Municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 6 Février 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire  
  


Publication du 17/03/2023